

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze avril à neuf heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium de la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Étaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Eric CORREIA, Mme Marie-Françoise FOURNIER, MM. Erwan GARGADENNEC, Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, MM. François VALLES, Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Dominique VALLIERE, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Mme Corinne COMMERNAT, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Armelle MARTIN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Mireille FAYARD à M. Guy ROUCHON, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Sabine ADRIEN à M. François VALLES, Mme Olivia BOULANGER à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Christophe MOUTAUD, M. Benoît LASCOUX à Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Ludovic PINGAUD à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Corinne TONDUF à Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, M. François BARNAUD à M. Philippe PONSARD, M. Jean-Luc BARBAIRE à M. Bernard LEFEVRE, M. Xavier BIDAN à Mme Michèle ELIE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER

Étaient excusés : M. Michel PASTY, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mmes Ludivine CHATENET, Célia BOIRON, MM. Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 33

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 13

Nombre de membres excusés : 9

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 46

Secrétaire de séance : M. Christophe MOUTAUD

BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2023

Rapporteur : Monsieur ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°1 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

- NEANT

■ **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

- NEANT

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles 2 477 946.84 €

- Au vu de l'excédent constaté à la section d'investissement au budget primitif, et au vu des préconisations formulées par la Préfecture et la DDFIP. Il convient d'inscrire au chapitre 21 les crédits nécessaires à l'acquisition des réserves foncières du budget zones d'activités au budget principal à hauteur du montant mentionné ci-dessus.

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT				RECETTES			
DEPENSES		PROPOSITION 2023		BP 2023		DM 1	
Chapitres	BP 2023	DM 1	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DM 1	Proposition 2023
001	Déficits antérieurs reportés		527 994,00 €	001	Excédents antérieurs reportés		- €
10	Dotations, fonds divers et réserves (FCT)		- €	10	Dotations, fonds divers et réserves (FC		1 246 310,60 €
16	Emprunts et dettes		867 000,00 €	13	Subventions d'investissement		- €
20	Immobilisations incorporelles		194 690,02 €	16	Emprunts à mobiliser		- €
204	Subventions d'équipement		530 892,92 €	27	Remboursement prêts (rembours vent		4 648 946,84 €
21	Immobilisations corporelles	2 477 946,84 €	3 338 754,85 €				- €
23	Immobilisations en cours		199 352,15 €				- €
26	Participation créances rattachées à des participations		- €				- €
27	Immobilisations financières (avances rembours ECOVILL et ZA)		2 177 345,00 €				- €
020	Dépenses imprévues		- €				- €
4581	Opérations pour le compte de tiers		- €	4582	Opérations pour le compte de tiers		- €
TOTAL OPERATIONS REELLES	5 358 082,10 €		7 836 028,94 €	TOTAL OPERATIONS REELLES	5 895 257,44 €		5 895 257,44 €
040	Transferts entre sections		- €	021	Virement du fonctionnement		1 040 771,50 €
041	Opérations patrimoniales		- €	040	Transferts entre sections		900 000,00 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €		- €	041	Opérations patrimoniales		- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 358 082,10 €		7 836 028,94 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	1 940 771,50 €		1 940 771,50 €
				TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 836 028,94 €		7 836 028,94 €

Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date du 3/04/23,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

CHRISTOPHE LEUTAUS